**FORMULAIRE D’INSCRIPTION**

**À RETOURNER AVANT**

**LE 15 Mai 2016**

**Talents & Emploi Alger**

**Les 26,27 et 28 Mai 2016, Palais de la Culture Malek Haddad**

**La demande de participation à cet évènement est effectuée à l’aide du présent formulaire, lequel est à retourner à l’organisateur avant la date mentionnée en haut de la page, dûment complété et signé par le demandeur.**

**Organisateurs :**

* **EURL The Graduate**
* **SARL Emploitic.com**

|  |
| --- |
| RENSEIGNEMENT PARTICIPANTS |
| Raison Sociale\* :Adresse\* :Tél\* :Email\* :RC\* :Art. Imp.\* :NIF\* : |
| NOM DU CONTACT |
|  Madame MonsieurNom et Prénom \* : Fonction\* :Tél\* :Email\* : |
| FORMULES ET TARIFS |
| L’entreprise . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . confirme sa participation au salon Talents & Emploi, les 26, 27 et 28 Mai 2016 au Palais de la Culture Malek Haddad Constantine, et choisit :Pack Cabinet Conseil, 6m², 600 EURO L’entreprise  . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . s’engage à verser à EURL The Graduate, le montant total de la formule choisie au plus tard le 15 Mai 2016. Supplément restauration et pauses cafés : Déjeuner 2500DA/pax/jour nombre de tickets repas : …. (Précisez le nombre) Pause-café 800DA/pax/jour nombre de tickets pause-café : …. (Précisez le nombre)Matériels spécifiques et/ou supplémentaires :Veuillez préciser vos besoins :1. ………………………………………………………………………………………………………………………..
2. ………………………………………………………………………………………………………………………..
3. ………………………………………………………………………………………………………………………..

  Signalétique du stand et logo de l’entreprise :1. Le nom complet de l’entreprise :
2. Le logo de l’entreprise :

   Oui, nous vous autorisons à utiliser le nom de notre entreprise pour toute communication en lien avec l’évènement.  Oui, nous vous autorisons à utiliser le logo de notre entreprise pour toute communication en lien avec l’évènement. Oui, nous vous autorisons à publier les offres d’emploi ouvert de notre entreprise pour toute communication en lien avec l’évènement. |
| DISPOSITION GENERALES |
| Art. I.1. Objet du contrat Le présent contrat a pour objet de définir les modalités relatives au déroulement du salon Talents & Emploi qui aura lieu les 26, 27 et 28 Mai au Palais de la Culture Malek Haddad Constantine, organisé par EURL The Graduate et SARL Emploitic.com. Art. I.2. Mode de passation Le présent contrat est passé selon la procédure de gré à gré simple. Art. I.3. Durée du contrat Le présent contrat est conclu pour une durée déterminée. Il prend effet à compter de la date de sa signature et se termine à la clôture du salon. |
| LES ENGAGEMENTS DES PARTIES |
| Art. II.1. Les engagements de l’exposant : Dans le cadre de ce contrat, l’exposant, s’engage à être présent les 26, 27 et 28 Mai 2016 à Talents & Emploi au Palais de la Culture Malek Haddad Constantine. L’exposant s’engage à régler le tarif du Pack choisi, en totalité avant le 15 MAI 2016. Art. II.2. Les engagements de l’organisateur : En contrepartie, l’Organisateur s’engage à mettre à la disposition de l’exposant les prestations relatives à la formule qu’il a choisi et payé. Pack Entreprise 9m²- Un espace d’exposition de 9 m² équipé : 1 table, 3 chaises, 1 comptoir, corbeille.- Un espace de présentation dédié et lien sur le site du salon www.talents-emploi.com.- Diffusion d’un publireportage dans la rubrique actualité du site Emploitic.com.- 3 rendez-vous offerts pour le recrutement d’un profile senior.- 3 Badges exposants.  Pack Entreprise 12m²- Un espace d’exposition de 12 m² équipé : 2 table, 6 chaises, 2 comptoir, corbeille.- Un espace de présentation dédié et lien sur le site du salon www.talents-emploi.com.- Diffusion d’un publireportage dans la rubrique actualité du site Emploitic.com.- 3 rendez-vous offerts pour le recrutement d’un profile senior.- 3 Badges exposants.Pack Entreprise + 18m²- Un espace d’exposition de 18 m² équipé : 2 table, 6 chaises, 2 comptoir, corbeille.- Un espace de présentation dédié et lien sur le site du salon www.talents-emploi.com.- Diffusion d’un publireportage dans la rubrique actualité du site Emploitic.com.- 3 rendez-vous offerts pour le recrutement d’un profile senior.- 3 Badges exposants.  |
| FACTURATION |
| Art. III. Paiement : Le montant de participation au Salon Talents & Emploi fera l’objet d’une facture à réception du règlement de l’entreprise auprès de The Graduate, ou par virement bancaire au compte The Graduate dont le numéro est mentionné ci-dessous : EURL The GraduateVilla n°141 Avenue de l’indépendance Boumérdès.RC : 10B0984654 Art. Imp. : 35010103790 N° Compte : 4000004336 37 RIB : 00400117400000433637Tél. : 05 60 94 07 97 – Fax : 024 79 88 30 |
| DISPOSITIONS DIVERSES |
| Art. IV.1. Modification Toutes modifications au présent contrat et tous les accords supplémentaires seront soumis à l’agrément des deux parties et feront l’objet d’avenant dûment signé par les parties contractantes et annexées au présent contrat. Art. IV.2. Cas de force majeur En cas de force majeure à la suite de laquelle l’événement ne pourrait avoir lieu comme prévu, les parties signataires seront libérées de leurs obligations respectives telles qu’elles figurent dans le présent contrat mais sans préjudice de leurs obligations respectives découlant de la période précédant ladite cessation. Art. IV.3. Résiliation L’organisateur ou l’exposant se réserve le droit de résilier le présent contrat, au plus tard 4 mois avant l’évènement sans frais.En cas de résiliation tardive de la part de l’exposant, ce dernier doit payer :* 50% du montant s’il fait part de sa résiliation entre 60 et 31 jours avant le premier jour de l’évènement ;
* La totalité du montant s’il fait part de sa résiliation 30 jours avant le premier jour de l’évènement

En cas de résiliation de la part de l’organisateur (cas de force majeur), ce dernier s’engage à rembourser le montant versé par l’exposant.Art. IV.4. Droits applicable Le droit applicable au présent contrat est le droit Algérien. Art. IV.5. Confidentialité Les parties s’engagent à ne révéler aux tiers, ni les termes de ce document, ni les informations dont elles ont pu avoir connaissance, relatives à leurs activités respectives, à l’exception de leurs conseils respectifs, ou suivant des dispositions légales impératives, toute communication devra avoir lieu en accord commun. Art. IV.6. Domiciliation L’organisateur et l’exposant déclarent faire élection de domicile en leurs sièges respectifs.  Art. IV.7. Cession L’exposant ne peut céder à un tiers les droits qu’il détient sur sa réservation, sauf accord écrit de The Graduate. Art. IV.8. Nombre de page Le présent contrat comprend Quatre (04) pages, dûment paraphées par les deux parties contractantes. |
|  |

**Fait à : . . . . . . . . . . . . . . .**

**Date : . . / . . /2016**

 **Signature et cachet de l’entreprise**